



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



I N° 10 | FÉVRIER-MARS-AVRIL-MAI 2023

HYDRO INFOS BFC

Lettre d'information de l'hydroélectricité en Bourgogne-Franche-Comté

20 % DE PUISSANCE EN PLUS À PERRIGNY-SUR- L'OGNON (21)

Le barrage de Perrigny-sur-l'Ognon, en Côte-d'Or, est le dernier des 22 barrages qui jalonnent l'Ognon, avant la confluence avec la Saône. Artesol, filiale du groupe immobilier Artea, en fait l'acquisition en 2015 ; il alimente alors deux centrales. La première est implantée sur le barrage (80 kW) et la seconde est construite en dérivation sur le départ du Petit Ognon. Cette dernière a été équipée au fil du temps avec 5 groupes Kaplan hétéroclites, devenus vieillissants et difficiles à réguler, pour un total de 320 kW. L'exploitant décide de concentrer la production en un seul endroit sur le Petit Ognon. Il demande à la DDT de Côte-d'Or un renouvellement d'autorisation intégrant une hausse de 20 % du débit turbiné. L'accord lui est signifié en août 2020, pour un débit turbiné de 28 m³/s (module de 35 m³/s). Le choix des nouvelles turbines est dicté par l'hydrologie du site. En hiver, les remontées de la Saône réduisent fortement la chute (2 m nets au module). En été, les débits turbinés se tarissent en raison des étiages sévères de l'Ognon. Construite entre mai 2021 et juin 2022 pour un montant de 2,5 M€, « la nouvelle centrale est équipée avec deux turbines Kaplan verticales double réglage de 250 kW chacune (2 x 14 m³/s, Watec Hydro, multiplication poulies-courroies) qui démarrent avec un débit de seulement 2 m³/s et poursuivent leur fonctionnement jusqu'à une chute de 80 cm », précise Gaëtan Seon, chargé de projets hydroélectriques



© ADEME Bourgogne-Franche-Comté

Installées dans un bâtiment neuf, les deux turbines verticales Kaplan double réglage maintiennent la production à faible débit et lorsque la chute diminue.

chez Artesol. L'ancien bâtiment ne pouvant accueillir ces machines, le site a été totalement démantelé et reconstruit par l'entreprise générale AIS Énergies (Vesoul, Haute-Saône), qui en assure l'exploitation. Concernant la continuité piscicole, l'OFB n'a pas préconisé d'équipement spécifique de dévalaison, et pour la montaison, la passe à poissons a seulement été approfondie au niveau de l'entrée piscicole. La production devrait doubler par rapport à la situation antérieure, et atteindre 2 GWh/an, vendus sous contrat H16. Un bel exemple d'optimisation du potentiel d'un barrage existant.

► Contact : Gaëtan Seon - 06 45 26 09 00 - gaetan.seon@artesol.fr

« NOTRE OBJECTIF EST DE VOIR SE CONCRÉTISER LES PROJETS ÉTUDIÉS »



© Juliette Tablin

Entretien avec
Lilian Geney, chargé de
mission hydroélectricité
pour l'ADEME Bourgogne-
Franche-Comté

La direction régionale de l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté soutiennent de longue date les projets hydroélectriques. Description de cet accompagnement.

À quelles aides financières peuvent prétendre les porteurs de projets hydroélectriques en Bourgogne-Franche-Comté ?

Tout d'abord, nous proposons aux collectivités et syndicats de rivière d'aider les études de potentiel qui permettent de déterminer le productible et la rentabilité potentielle de tous les seuils de leur territoire ou cours d'eau pour ensuite concentrer les études de faisabilité sur les sites les plus favorables. Ces dernières années, nous avons notamment accompagné la ville et l'agglomération d'Auxerre. Ensuite, nous aidons les particuliers, les collectivités et les entreprises privées pour le financement des études de faisabilité de projets neufs sur seuils existants, de remise en service, d'optimisation avec une turbine complémentaire ou de turbinage de réseaux d'eau potable ou usée. Notre soutien est conditionné à une concertation avec tous les usagers du cours d'eau, la DDT et l'OFB, lors de réunions de démarrage et de restitution de l'étude. Depuis 2016, 110 études de faisabilité ont été aidées pour un montant d'étude compris entre 6 500 € à 45 000 €. Enfin, nous soutenons les études d'avant-projet permettant de préciser les conditions techniques et économiques de réalisation de l'installation grâce à des études de sol et des relevés topographiques précis. 14 études de ce type (dont 8 en 2021 et 2022), ont été financées pour un montant d'études moyen de 52 000 €. En revanche, nous n'aidons ni les études règlementaires, ni les études environnementales (faune-flore, dimensionnement de passe à poissons...).

Quelles sont les modalités pour obtenir une aide financière de l'ADEME ?

Le dossier de demande d'aide doit être déposé sur la plateforme internet Agir pour la transition de l'ADEME qui est accessible aux dépositaires ayant un numéro Siret (pour les particuliers, une demande similaire peut être transmise à la Région Bourgogne-Franche-Comté, avec le même taux d'aide). Le bénéficiaire reçoit un accusé de réception et peut commander

128

Nombre d'études de potentiel, de faisabilité et d'avant-projets financées par la direction régionale de l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016

66

Nombre d'acteurs référencés dans l'annuaire des institutionnels et organismes de l'hydroélectricité intervenant en Bourgogne-Franche-Comté

(Suite article « Notre but est de voir se concrétiser les projets étudiés »

l'étude selon un cahier des charges précis. Le contrat entre l'ADEME et le bénéficiaire est élaboré pour une durée de 2 à 3 ans afin de réaliser l'étude et envoyer les justificatifs. Le taux de l'aide varie de 50 à 70 % du montant de l'étude en fonction de la taille de l'organisation.

Apportez-vous des conseils techniques ou règlementaires ?

Avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, nous finançons une mission d'animation de la filière hydroélectricité dont le but est d'accompagner des porteurs de projets et de voir se concrétiser les projets étudiés. Dès le début de leur projet, les propriétaires de sites sont épaulés par Fabrice Bouveret, conseiller en hydroélectricité à l'ADERA (coordonnées indiquées plus bas), qui effectue une première analyse et les accompagne dans les démarches à suivre.

► **Déposer un dossier de demande d'aide sur la plateforme AGIR**

► **Obtenir des informations sur la mission d'animation**

DES VISITES DE CENTRALES PROPICES AUX ÉCHANGES



© Fabrice Bouveret

Une cinquantaine de personnes ont participé aux visites de centrales en Côte-d'Or le 17 décembre dernier. Ici, le seuil de la centrale de Cessey-sur-Tille.

administratives, techniques ou financières, ce fût très riche en enseignements ». Bilan positif donc pour Isabelle Lameire, porteuse d'un projet de centrale dans son moulin de Saint-Vincent-Bragny (71), après sa participation à la journée de visites de quatre sites hydroélectriques organisée par l'ADERA en Côte-d'Or le 17 décembre dernier. « Il faut bien respecter les étapes et se concentrer sur les problématiques liées à son propre site », souligne-t-elle, satisfaite d'avoir pu échanger également avec d'autres porteurs de projets et d'avoir pris des contacts avec de potentiels fournisseurs. Pierre Pisterman, PDG de la société de turbines HPP, participait aussi pour la première fois aux visites de l'ADERA. « Cette journée fut très riche humainement et techniquement, tous les acteurs de la chaîne de valeur de l'hydro étaient présents : développeurs-propriétaires-exploitants, conseils, fournisseurs et jusqu'à l'Administration », relate-t-il, se réjouissant « du dynamisme local de notre belle filière, mais aussi du soutien appuyé de Lilian Geney et de ses équipes de l'ADEME ».

► **Fabrice Bouveret - ADERA - f.bouveret@adera.asso.fr**

► **Consulter le reportage photos**

À lire/à voir

Annuaire des institutions et organismes de l'hydroélectricité en Bourgogne-Franche-Comté



Retrouvez l'ensemble des coordonnées des entités régionales et départementales de la police de l'eau, de conseils sur la continuité écologique et la protection du milieu aquatique, d'activités nautiques ou encore de fédérations de moulins et de producteurs.

► **Consulter l'annuaire**

► **Consulter toutes les ressources**



NOUVELLES INSTALLATIONS

- **500 kW** à Conte (39) ; novembre 2022 ; + 100 kW par rapport à l'installation précédente ; production attendue 1 700 000 kWh/an (conso. annuelle en électricité de 763 foyers*),
- **80 kW** à Salins-les-Bains (39) ; avril 2023 ; production attendue 210 000 kWh/an (conso. annuelle en électricité de 94 foyers*).

* consommation annuelle en électricité (hors chauffage et eau chaude) selon source
Projet Panel Elecdom 2021 : 2 228 kWh/an/foyer.



Agenda

Sous réserve de modifications

Pour d'autres événements et l'actualisation des dates, consultez la page :

<https://rencontre-hydro-bfc.site.ademe.fr/agenda.htm>

30 MAI ET 06 JUIN 2023

Bien accompagner un projet de micro-hydroélectricité dans un moulin (En distanciel)

► **Association ASDER**

PRINTEMPS 2023

Visites de centrales

Secteur Bourgogne-Franche-Comté

► **Fabrice Bouveret - ADERA - f.bouveret@adera.asso.fr**

21-22 JUIN 2023

15^e Rencontres FHE

Conférences, ateliers techniques, forum d'exposants.
France Hydro Électricité - Valence (26)

► **rencontres-france-hydro-electricite.fr**

23-25 JUIN 2023

Journée du patrimoine de pays et des moulins

Visites de sites, circuits de découverte, démonstrations de savoir-faire.

► **patrimoinedepays-moulins.org**

Lettre d'information de l'hydroélectricité en Bourgogne-Franche-Comté n°10 - Février 2023

Responsable de la publication : Jean-Luc Saublet - ADEME Bourgogne-Franche-Comté

Responsables de la rédaction : Lilian Geney - ADEME Bourgogne-Franche-Comté, Fabrice Bouveret - ADERA, Juliette Talpin - Agence Watts-New, Région Bourgogne-Franche-Comté

ISSN : 2779-4954 / Conception : Umberto Cacchione - Tutti Quanti

© Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation du responsable de publication.